

Questions orales

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, mon collègue part d'une hypothèse, tout à fait erronée. Notre politique pour la vente des ressources n'est pas celle qu'il décrit. Elle consiste, bien au contraire, à assurer aux Canadiens, de façon complète, juste et concurrentielle, les retombées industrielles qui découlent des projets d'exploitation des ressources.

M. Andre: Depuis quand?

M. Gray: Nous parlons d'emplois, à la fois dans la fabrication...

Une voix: Où sont-elles?

M. Gray: ... et dans les services. Voilà pourquoi nous avons ouvert le bureau des avantages industriels et régionaux, et fixé des objectifs et des lignes directrices à l'intention des principaux promoteurs. Même si certaines questions sont de compétence provinciale, nous avons l'intention de travailler avec toujours plus d'efficacité à assurer que les entreprises et les travailleurs canadiens bénéficieront de ces avantages. Voilà quelle est notre politique; voilà ce que nous faisons.

M. Baker (Nepean-Carleton): On vous y force.

* * *

LES FINANCES

LA CHUTE DE LA VALEUR DU DOLLAR

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, j'adresse ma question au ministre des Finances, et j'espère que nous en obtiendrons autre chose que les fanfaronades que nous a values la dernière réponse. Ma question a trait à la baisse énorme de nos réserves en devises enregistrée en février, une baisse de l'ordre de 800 millions de dollars. Le ministre le sait très bien, il s'agit là de la conséquence de la chute de la valeur du dollar canadien qui, de 85c. qu'il valait au moment du budget, est maintenant tombé à environ 81.25c.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi notre dollar est si faible? Comment se fait-il que nos réserves aient baissé à ce point, et dans quelle proportion cette baisse est-elle attribuable au retrait la semaine dernière de trois des participants au projet Alsands?

M. Siddon: N'en rejetez pas la faute sur les Américains.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): A mon avis, madame le Président, la baisse du taux de change survenue le mois dernier est principalement attribuable aux fluctuations du taux d'intérêt et aux interrelations de ces fluctuations entre le Canada et les États-Unis. Cette baisse de nos réserves et la baisse récente du taux de change montrent bien que le gouvernement canadien ne songe aucunement à dévaluer la monnaie canadienne et soutient fermement le cours du dollar canadien.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE MODIFIER LES MESURES PROPOSÉES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, de toute évidence, la baisse des réserves est reliée à

bien plus de facteurs que les seuls taux d'intérêt mentionnés par le ministre. Elle est reliée à la débâcle d'Alsands, au Programme énergétique national et à l'attitude du gouvernement à l'égard des investissements canadiens et étrangers.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson: Elle est reliée aux mesures défavorables aux investissements proposées dans le budget. Tous ces facteurs ont entraîné une sortie massive de capitaux, qui a été six fois plus importante l'année dernière que pendant les années 70.

Le ministre songe-t-il à modifier certaines de ces mesures qui bouleversent le marché des devises, entraînent des taux d'intérêt records au Canada cette année et causent tellement de problèmes économiques au Canada? Est-il disposé à modifier ces mesures?

• (1430)

Une voix: Ne blâmez pas les Américains.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Le député m'a demandé ce que je pensais de la baisse du niveau des réserves canadiennes et de la dévaluation du dollar canadien le mois dernier, dont nous sommes tous au courant. Je lui ai répondu qu'après avoir mûrement réfléchi, je croyais que la situation provenait surtout du rapport entre les taux d'intérêt fixés au Canada et aux États-Unis et, notamment, du fait qu'à un moment donné, ce rapport a été négatif puisque les taux au Canada étaient inférieurs aux taux aux États-Unis et que cela avait inévitablement eu des répercussions sur le taux du change et sur l'intervention des responsables du taux de change. C'est ce que je pense.

Le député a ensuite déclaré que mon raisonnement était erroné et il a indiqué ce qu'il pensait lui-même de la situation. Le député a droit à ses propres opinions. Je ne les partage pas. Je ne pense donc pas que les changements de politique qu'il recommande seraient appropriés ni qu'ils auraient les résultats qu'il pense.

* * *

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

LA GARANTIE POUR UN PRÊT CONSENTI À LA SOCIÉTÉ CANADAIR

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor, qui a en main une demande visant à autoriser une garantie du gouvernement fédéral pour un prêt de l'ordre de 150 millions de dollars américains, à la société Canadair, au taux de 15,5 p. 100. Étant donné que le bilan de la compagnie, au 31 décembre, indique un passif de 973,7 millions de dollars et un revenu net de 3 millions de dollars seulement, le président du Conseil du Trésor juge-t-il prudent que le gouvernement du Canada garantisse encore les futurs emprunts de Canadair?